**Informations CGT aux salariés**

**Fumées aux bancs : La CGT met la direction face à ses responsabilités !**

**Danger Grave et Imminent !**

Alors qu’ils travaillent dans des conditions exécrables, les salariés des bancs ont fait preuve de beaucoup de patience au sujet des fumées qui polluent l’atelier.

**Malheureusement, entre délais à rallonge et inaction, la direction n’aura fait que nous enfumer !**

Puisque rien ne bouge, puisque les salariés continuent à chaque journée de travail de respirer des fumées toxiques, la CGT considère que la santé des salariés est menacée. Quel est l’impact de ces fumées sur le long terme ?

**Le mercredi 22 février, nous avons donc déposé une procédure de DGI (Danger Grave et Imminent) et nous avons envoyé le mail suivant à l’inspection du travail et à la CARSAT (Caisse d’Assurance Retraite et de la Santé Au Travail) afin de leur demander de venir constater le problème sur place :**

*Bonjour,*

*Nous vous sollicitons pour un Danger Grave et Imminent que nous avons déposé le 22 février 2023 dans le secteur de QCP. Il s’agit d’émanations de fumées des moteurs et échappement que respirent les salariés du secteur depuis plusieurs mois. Ces fumées provoquent des maux de tête, maux de gorge, picotement des yeux et une gêne respiratoire qui persiste.*

*Vos services étaient déjà venus constater sur place le même problème en 2019. Le problème avait alors été en partie résolu. Malheureusement, depuis un an le problème est revenu et la direction n’apporte aucune solution pérenne et efficace pour éliminer ces fumées à la source.*

*L’employeur est tenu de prendre toutes les dispositions pour nous permettre de travailler en toute sécurité et à ce jour cette obligation n’est pas respectée.*

*Nous vous demandons donc d’intervenir sur place pour constater avec nous le problème.*

**L’inspecteur du travail a répondu à notre demande d’intervention et il est donc venu sur place dès le lendemain, le jeudi 23 février. Il a confirmé que des actions correctives devaient être mises en place par la direction.**

**Il devrait revenir fin mars avec la CARSAT pour faire un point sur la situation.**

**Nous pensons que nous ne venons pas au boulot pour y laisser notre santé**

*Vos délégués CGT continueront à vous informer de l’évolution de la situation.*